

ARMATEURS DE FRANCE PROPOSE UNE CONTRIBUTION EXTÉRIEURE AU CONSEIL CONSTITUTIONNEL DANS LE CADRE DU CONTRÔLE DE CONSTITUTIONNALITÉ DU PLFSS 2025

COMMUNIQUÉ
PARIS, LE 24 FÉVRIER 2025

Le 20 février 2025, Armateurs de France, soutenu par 21 cosignataires, a transmis une contribution extérieure au Conseil Constitutionnel dans le cadre du contrôle de constitutionnalité du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2025 (PLFSS 2025), à la suite de l'adoption définitive de ce texte par le Parlement.

Cette contribution extérieure vise à alerter le Conseil Constitutionnel sur la suppression des exonérations de charges pour plusieurs catégories d'amateurs, disposition prévue par l'article 7 du texte et qui porterait atteinte aux principes garantis par la Constitution.

Cette démarche d'Armateurs de France s'inscrit dans la continuité de la mobilisation de l'organisation en faveur du maintien des exonérations de charges dont bénéficient les armateurs français. Cette exonération repose sur la prise en compte de la concurrence internationale, y compris européenne, à laquelle les armateurs français sont soumis.

En parallèle de cette démarche, Armateurs de France et tous ses adhérents restent mobilisés pour sensibiliser les pouvoirs publics à l'importance cruciale de maintenir les armateurs en position de juste concurrence vis-à-vis de leurs homologues étrangers.

Liste des cosignataires :

1. Armateurs De France (ADF)
2. Jean-Philippe SALDUCCI, Directeur général de MARITIMA
3. Jérôme NAVARRO, Directeur général de la MARITIME NANTAISE (SOGESTRAN)
4. Marc ETCHBERRY, Directeur général de GEOGAS MARITIME

5. Xavier GENIN, Président de SEAOWL
6. Laurent MENAGER, Président de BOLUDA TOWAGE FRANCE
7. Jean-Michel BERUD, Président de JIFMAR
8. Ludovic GERARD, Président de KNUTSEN LNG FRANCE
9. Fernand BOZZONI, Président de SOCATRA
10. Jacques BARREAU, Président de GRAIN DE SAIL SHIPPING
11. Guillaume LE GRAND, président de TOWT
12. Nicolas BARNAUD, Président de FRANCE LNG SHIPPING SAS
13. Guillaume VIDIL, Directeur général de MARFRET
14. Jakob SIDENIUS, Président de l'Union Maritime et Fluviale de Marseille-Fos (UMF)
15. Nicolas GANAYE, Président du Comité Marseillais des Armateurs de France (CMAF)
16. Francis GRIMAUD, Président de l'Union Maritime et Portuaire de France (UMPF)
17. Jean-Emmanuel SAUVEE, Président de l'Académie de Marine
18. Alexandre DECHELOTTE, Co-fondateur de PLASTIC ODYSSEY
19. Jean-Baptiste BORIES, Directeur des Opérations de PONANT
20. Rémi LESTO, Président du Syndicat des Pilotes de Marseille-Fos
21. Pierre-Arnaud VALLON, Président Directeur-Général et Co-fondateur de VELA
22. Michaël FERNANDEZ-FERRI, Co-fondateur et Directeur général de VELA

A PROPOS D'ARMATEURS DE FRANCE

Armateurs de France est l'organisation professionnelle représentative des entreprises françaises de transport et de services maritimes. Porte-parole d'une industrie de pointe et diversifiée, elle représente 26 000 emplois direct en France. Sa mission : construire un cadre propice au développement de l'économie et de l'emploi maritimes en France, dans un contexte de forte concurrence internationale, en défendant activement les intérêts de la profession auprès des instances nationales, communautaires et internationales concernées.

Contact presse :

Armateurs de France : presse@armateursdefrance.org / 06.21.63.43.00